

L'homme de bonne compagnie sait choisir, mettre, porter et ôter ses gants avec goût. Le fat les prend collans à ce point qu'il ne peut ni remuer les doigts ni plier la main : aussi tient-il sa canne à doigts tendus, comme polichinelle tient son bâton.

LA CANNE.

Le rotin est provincial, — le jonc est perruque, — la canne noueuse est faubourienne, — la grosse canne est commune, — la grande est *compagnon du devoir*, — la trop petite est bête, — la canne à pipe, à flageole, à parapluie, est stupide.

Une pomme ornée de pierreries est maniérée, — une tête de coquille est disgracieuse, — une longue pomme est *rococo*, — une pomme sculptée en manière de tête est de mauvais goût, — une pomme à tabatière, à musique, à sifflet, à lorgnette, est *commis-voyageur*.

Le gamin qui fait l'homme traîne sa canne sur le pavé ; — le paysan qui singe le Monsieur fait faire à son bâton autant d'enjambées qu'il en fait lui-même ; — le flâneur frotte le pommeau de sa canne à sa bouche, à son menton ; — l'homme joyeux tient sa canne par le milieu et tape du pommeau le creux de son autre main ; — l'homme triste et réfléchi la porte collée perpendiculairement à sa jambe ; — le distrait, frappe tout ce qu'il rencontre, sans excepter les jambes des passans ; — l'étudiant la fait tourner en moulinet au nez de tout le monde — le rentier la porte sous le bras ; — le musard la tient des deux mains sur son dos, et le mouchard la pend à un bouton de son habit.

LA CHAUSSURE.

Une chaussure fine, toujours propre et brillante, est le cachet de la véritable élégance.

Vous tous qui possédez des oignons ou des durillons saillans, et vous tous dont la santé exige impérieusement des semelles épaisses, soyez académiciens si vous voulez, hommes de talent si vous pouvez ; soyez bons époux et bons pères, payez bien vos contributions, vous en avez le droit ; mais n'élevez pas votre ambition jusqu'au titre de dandy : vous êtes à jamais exclus du monde fashionable.

Un fashionable doit prendre le matin des bottes de cavalier (le cheval n'est pas indispensable, mais les éperons sont de rigueur) ; dans le jour, il doit les remplacer par des bottes de ville et le soir par des souliers vernis.

Se montrer à l'Opéra, aux Italiens ou dans un salon, chaussé en bottes, être vu dans la rue en souliers, être rencontré à la campagne autrement qu'en fines guêtres lacées, c'est à en mourir de honte..... C'est pis que cela ! c'est à n'être jamais admis au Jockey's-Club.

Nous aurions à examiner les différentes chaussures, nous aurions à parler du costume en général, de la coupe et de la couleur des habits en

particulier, du geste, des poses du corps, du timbre et des inflexions de la voix, du débit, de l'accent, de la prononciation, enfin des habitudes, des goûts, des manies et des ridicules ; mais en voilà déjà beaucoup pour un seul article. Arrêtons-nous donc, du moins pour aujourd'hui.

CH. PHILIPPON.—(Le Charivari.)

PENSÉES.

Celui qui n'a jamais senti le charme d'une amitié franche et désintéressée, ignore tout le bonheur qu'un homme peut recevoir d'un autre homme.

Beaucoup de gens prennent des amis comme un joueur prend un jeu de cartes. Ils s'en servent tant qu'ils espèrent gagner. Quand leur partie est faite, il les jettent au rebut, et en veulent de nouveaux, qu'ils traitent de même.—Young.

QUÉBEC :

SAMEDI, 26 DÉCEMBRE 1840.

Le propriétaire de cette feuille croit devoir remercier le public de ce qu'il a bien voulu favoriser son entreprise au delà même de ses espérances.

On lit dans le *Mercury* de Samedi :—

« Hier au soir eut lieu à l'Institut des Artisans une réunion nombreuse de jeunes gens, pour considérer la convenance de former une association ou d'adopter quelque plan pour leur avancement mutuel. M. Healy fut appelé au fauteuil. Plusieurs Messieurs Anglais et Canadiens parlèrent avec talent sur l'importance de mettre le temps à profit pour relever leur caractère, et sur les avantages de l'association. Après quelques débats sur la convenance de former une nouvelle société, il fut décidé que le plan le plus avantageux était de s'unir à l'Institut des Artisans ; et à la clôture de l'assemblée une quarantaine devinrent membres en payant la souscription annuelle. Nous voyons avec plaisir chez nos jeunes gens la disposition à s'instruire ; et nous espérons que les bourgeois qui n'ont pas encore accédé au plan de fermer leurs boutiques, lorsqu'ils verront se manifester des dispositions si louables, ne tarderont pas à donner à leurs employés de plus grandes facilités pour leur instruction. »—*Canadien*.

Les personnes de la campagne préposées comme AGENTS à la circulation du JOURNAL DES FAMILLES, voudront bien agir en cette qualité pour le JOURNAL DES ÉTUDIANS.

CONDITIONS.—Le prix de l'abonnement à l'année, est de SEPT CHELINS et DEMI (frais de poste non compris), payables 7½ d. au bout de chaque mois.

Toutes communications doivent être adressées *franc de port*, au propriétaire-imprimeur, J. V. DE LORME.

Les annonces sont insérées aux prix et conditions ordinaires des autres établissemens de cette ville.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. V. DE LORME,
QUÉBEC, RUE ST. JEAN, N^o 18.